



Canada Lands Company
Société immobilière du Canada

Politique d'accessibilité de la Société
immobilière du Canada
Plan pluriannuel d'accessibilité, 2020-2025

Table des matières

Message du Comité consultatif sur l’accessibilité de la Société immobilière du Canada	1
Déclaration d’engagement en matière d’accessibilité de la Société immobilière du Canada	2
Politiques et procédures d’accessibilité de la Société immobilière du Canada.....	2
Conformité à la LAPHO Réalisations.....	2
Réalisations en matière d’accessibilité Au-delà de la conformité à la LAPHO	6
Mesures visant à cerner, à éliminer et à prévenir les obstacles.....	7
Cerner les obstacles	7
Élimination et prévention des obstacles.....	7
<i>Politiques, procédures et plans.....</i>	<i>7</i>
<i>Propriétaire de l’action</i>	<i>7</i>
<i>Formation</i>	<i>11</i>
<i>Service à la clientèle.....</i>	<i>12</i>
<i>Information et communication.....</i>	<i>13</i>
<i>Emploi</i>	<i>14</i>
<i>Environnement bâti ou conception des espaces publics.....</i>	<i>16</i>
Communication du plan.....	17
Nous joindre.....	17

Message du Comité consultatif sur l'accessibilité de la Société immobilière du Canada

La Société immobilière du Canada (« la Société ») tient résolument à améliorer l'accessibilité et l'inclusion en éliminant les obstacles pour les personnes handicapées. La Société est consciente que la mise en place d'un environnement accessible et inclusif en Ontario représente un effort partagé. En tant que communauté, toutes les entreprises et tous les services doivent travailler de concert dans le but de garantir l'accessibilité à tous.

Ce plan pluriannuel d'accessibilité servira à la Société de feuille de route en ce qui a trait à ses efforts pour devenir une entreprise plus accessible et inclusive, conformément à l'objectif du gouvernement de l'Ontario de rendre l'Ontario accessible d'ici 2025.

Ce plan a été examiné par les membres du Comité consultatif sur l'accessibilité de la Société immobilière du Canada et approuvé par la direction de la SIC en tant que ressource pour aider la Société à se conformer aux lois ontariennes sur l'accessibilité et à respecter ses engagements et ses objectifs en matière d'accessibilité.

Teresa Law
Vice-présidente, Ressources humaines
Présidente du Comité consultatif sur l'accessibilité de la SIC

Déclaration d'engagement en matière d'accessibilité de la Société immobilière du Canada

La Société immobilière du Canada CLC limitée (la « Société ») s'engage à traiter toutes les personnes de manière à leur permettre de conserver leur dignité et leur indépendance. La Société croit en l'intégration, l'égalité des chances, l'accès et la participation des personnes handicapées, et s'engage à garantir un environnement sécuritaire, digne et accueillant pour tous. La Société s'engage à répondre rapidement aux besoins des personnes handicapées, et ce, en veillant au respect de toutes les lois fédérales et provinciales applicables en matière d'accessibilité, ainsi qu'en repérant, en prévenant et en supprimant les obstacles à l'accessibilité.

Politiques et procédures d'accessibilité de la Société immobilière du Canada

Pour plus d'informations sur les services et les options d'accessibilité de la Société immobilière du Canada ou pour accéder aux versions en ligne de la politique d'accessibilité et du plan pluriannuel d'accessibilité, consultez le site <https://fr.clc.ca/options-d%E2%80%99accessibilit%C3%A9>

Conformité à la LAPHO Réalisations

La Société immobilière du Canada s'engage à respecter toutes les exigences et les délais de conformité à la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* (LAPHO) d'une grande entreprise (50 employés et plus) ou d'un organisme sans but lucratif. Cela comprend le dépôt de rapports de conformité à la LAPHO en matière d'accessibilité et de mises à jour de l'état d'avancement dans les délais prévus par la LAPHO applicables à l'entreprise.

Pour consulter la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*, consultez les lois en ligne du gouvernement de l'Ontario à l'adresse <https://www.ontario.ca/fr/lois/loi/05a11>

Catégorie	Exigence de la LAPHO	Date limite de mise en œuvre	État de la conformité en avril 2020
Formation au service à la clientèle	Fournir au personnel une formation sur l'accessibilité du service à la clientèle afin de servir les clients, quelles que	1 ^{er} janvier 2012	Conforme

Plan pluriannuel d'accessibilité 2020-2025 de la Société immobilière du Canada

Catégorie	Exigence de la LAPHO	Date limite de mise en œuvre	État de la conformité en avril 2020
	soient leurs capacités, et conserver un dossier de la formation sur l'accessibilité dispensée.		
Commentaires du service à la clientèle	Créer des moyens accessibles pour que les gens puissent donner leur avis.	1 ^{er} janvier 2012	Conforme
Informations d'urgence	Fournir des informations accessibles sur les situations d'urgence et la sécurité publique. Fournir au personnel des informations accessibles en cas d'urgence.	1 ^{er} janvier 2012	Conforme
Transport	Fournir des services de transport accessibles.	1 ^{er} juillet 2011	Sans objet La Société immobilière du Canada ne gère ni ne fournit des services de transport.
Politiques d'accessibilité	Créer une politique d'accessibilité. Rendre publique la politique d'accessibilité.	1 ^{er} janvier 2014	Conforme
Plan d'accessibilité	Créer un plan d'accessibilité pluriannuel afin d'atteindre les objectifs d'accessibilité. Rendre public le plan d'accessibilité pluriannuel.	1 ^{er} janvier 2014	Conforme

Catégorie	Exigence de la LAPHO	Date limite de mise en œuvre	État de la conformité en avril 2020
Kiosques en libre-service	Inclure des caractéristiques d'accessibilité lors de l'achat ou de la conception de kiosques en libre-service – y compris tout terminal électronique interactif que les personnes utilisent pour payer des frais de stationnement, valider des billets ou accéder à des informations.	1 ^{er} janvier 2014	Conforme
Sites Web accessibles	Veiller à ce que les nouveaux sites Web ou les anciens faisant l'objet d'une mise à jour importante soient accessibles.	1 ^{er} janvier 2014	Conforme
Formation	Fournir à tous les employés une formation sur les exigences d'accessibilité qui s'appliquent à leurs fonctions. Fournir à tous les employés une formation sur les politiques et procédures d'accessibilité.	1 ^{er} janvier 2015	Conforme
Commentaires	Veiller à ce que les personnes handicapées puissent facilement donner leur avis.	1 ^{er} janvier 2015	Conforme
Pratiques en matière d'emploi	Rendre les pratiques en matière d'emploi accessibles, y compris la manière dont l'organisation recrute du personnel, le fidélise et lui offre des possibilités de développement de carrière.	1 ^{er} janvier 2016	Conforme
Plans individuels d'accommodement et de retour au travail	Documenter les processus d'élaboration des plans individuels d'accommodement et de retour au travail.	1 ^{er} janvier 2016	Conforme

Catégorie	Exigence de la LAPHO	Date limite de mise en œuvre	État de la conformité en avril 2020
Informations publiques	Rendre les informations publiques accessibles sur demande.	1 ^{er} janvier 2016	Conforme
Espaces publics nouveaux ou réaménagés	Rendre accessibles les espaces publics nouveaux ou réaménagés.	1 ^{er} janvier 2017	Conforme
Rapports sur l'accessibilité	Produire des rapports sur l'accessibilité des dossiers en fonction des délais prévus par la LAPHO.	31 décembre 2014, 2017	Conforme

Réalisations en matière d'accessibilité Au-delà de la conformité à la LAPHO

En plus de répondre aux exigences de conformité à la LAPHO, la Société immobilière du Canada a également accompli un certain nombre de réalisations en matière d'accessibilité. En voici les principales :

- La Société a créé plusieurs comités d'accessibilité actifs pour aider à cerner, à éliminer et à prévenir les obstacles à l'accessibilité, à la diversité et à l'inclusion. Les comités comprennent ce qui suit :
 - Comité d'accessibilité d'entreprise – composé de hauts dirigeants représentant les secteurs des attractions, des services partagés et de l'immobilier, qui défendent le mandat global de l'entreprise, de la politique et des procédures d'accessibilité de l'entreprise et de toute initiative connexe pour l'ensemble de l'entreprise, et qui en sont responsables.
 - Comité d'accessibilité de la LAPHO – composé de hauts dirigeants et de représentants des employés de la Société immobilière du Canada, qui défendent et assurent la conformité à la LAPHO et à la législation sur l'accessibilité, ainsi qu'aux initiatives d'accessibilité de la Société immobilière du Canada, en mettant l'accent sur l'élaboration et l'exécution d'une stratégie visant à éliminer les obstacles à l'accessibilité liés aux biens, produits et services offerts par la Société immobilière du Canada, secteur immobilier et des entreprises.
- La Société a mis en place un Comité de la diversité et de l'inclusion, composé de hauts dirigeants et de représentants des employés, afin d'encourager, de promouvoir et de favoriser une meilleure compréhension de l'importance de la diversité et de l'inclusion au sein de la Société. Les objectifs du Comité sont d'offrir un soutien et une éducation en matière de diversité et d'inclusion sur le lieu de travail, de promouvoir une culture positive et d'encourager les employés à accéder aux informations et aux ressources liées au travail dans un environnement sain et à l'authenticité sur le lieu de travail.
- La Société a consulté une organisation externe, AIM for Inclusion, afin d'examiner son statut de conformité à la LAPHO et pour mettre à jour ou créer des documents sur l'accessibilité, notamment les politiques, procédures et plans de la Société immobilière du Canada en matière d'accessibilité.
- La Société participe aux activités annuelles de Bell Cause pour la cause et à d'autres initiatives liées à la santé mentale avec ses employés et les communautés locales.
- La Société s'est associée au Centre canadien pour la diversité et l'inclusion (CCDI) pour élaborer des programmes, des formations et des formations continues pour ses employés et pour aider à favoriser un environnement de travail plus inclusif.

Mesures visant à cerner, à éliminer et à prévenir les obstacles

Les responsables des actions et des initiatives en matière d'accessibilité au sein des différents secteurs d'activité de la Société immobilière du Canada, ainsi que les membres du comité d'accessibilité, sont essentiels pour cerner, éliminer et prévenir les obstacles à l'accessibilité.

Cerner les obstacles

Afin de répondre aux exigences de conformité à la LAPHO ou de les dépasser, la Société immobilière du Canada s'engage à répondre aux commentaires du personnel, des bénévoles et de la communauté en repérant les priorités pour accroître l'accessibilité et l'inclusion, pour les employés, les bénévoles et la population.

Élimination et prévention des obstacles

La direction, le personnel et les comités d'accessibilité de la Société immobilière du Canada, avec la participation de la communauté des personnes handicapées, ont repéré les actions et les objectifs ci-dessous pour éliminer et prévenir les obstacles à l'accessibilité au sein de la Société au cours des prochaines années. Les principales personnes-ressources de la Société immobilière du Canada, désignées par « Propriétaires d'actions » dans les tableaux ci-dessous, sont tenues de veiller à ce que les exigences de conformité à la LAPHO et les objectifs et initiatives d'accessibilité relevés par la Société soient réalisés conformément aux échéances fixées par la loi et par la Société.

Politiques, procédures et plans

La direction, le personnel et les comités d'accessibilité de la Société immobilière du Canada, avec la participation de la communauté des personnes handicapées, sont résolus à maintenir et à réviser annuellement la politique d'accessibilité et le plan pluriannuel d'accessibilité de la Société immobilière du Canada. L'examen annuel des documents permettra de s'assurer que la Société continue à œuvrer pour une plus grande accessibilité et inclusion et qu'elle atteint ses objectifs d'accessibilité comme prévu. Il permet également à l'organisation de produire un rapport annuel précis et informatif sur l'état de l'accessibilité, ainsi que des rapports de conformité à la LAPHO en cas de besoin.

De plus, toute politique de la Société immobilière du Canada qui présente des obstacles à l'accessibilité, à la diversité et à l'inclusion sera modifiée de manière à supprimer les obstacles identifiés.

Objectif d'accessibilité	Propriétaire de l'action	Date cible d'achèvement
Veiller à ce que la déclaration d'engagement de la Société immobilière du Canada en matière d'accessibilité soit largement diffusée au sein de la Société et qu'elle soit accessible à la population.	Communications d'entreprise	31 décembre 2020

Objectif d'accessibilité	Propriétaire de l'action	Date cible d'achèvement
Travailler avec les propriétaires ou les gestionnaires immobiliers respectifs pour s'assurer que des plans d'urgence actualisés sont en place et disponibles dans un format accessible pour les employés et la population.	Immobilier et/ou ressources humaines	31 décembre 2023
Mettre la dernière main à une procédure pour garantir que les employés et les membres du public soient informés lorsqu'il n'y a pas de perturbations temporaires des services et installations accessibles.	Communications d'entreprise et immobilier	15 juin 2021
Communiquer une procédure pour garantir que les employés et la population soient informés des perturbations temporaires des services et de l'inaccessibilité des installations	Communications d'entreprise et immobilier	31 décembre 2021
Finaliser les procédures de maintenance préventive et d'urgence pour tous les services et installations accessibles de la SIC.	Communications d'entreprise et immobilier	31 décembre 2024
Créer un mandat pour le Comité consultatif sur l'accessibilité des entreprises de la SIC.	Comités d'accessibilité des entreprises et de la LAPHO	31 décembre 2020
Veiller à ce que les politiques et les documents de passation de marchés de la Société (p. ex. les appels d'offres) comportent, dans la mesure du possible, des exigences spécifiques en matière d'accessibilité.	Juridique	30 juin 2021
Accroître la participation de l'ensemble de la communauté des personnes handicapées aux comités et aux initiatives d'accessibilité de la Société, notamment en fournissant des commentaires pour le Plan pluriannuel d'accessibilité et des mises à jour annuelles.	Comités d'accessibilité des entreprises et de la LAPHO	31 décembre 2023
Augmenter la communication avec les comités connexes au sein de l'entreprise (p. ex. Diversité et inclusion) afin d'assurer la cohérence et la	Ressources humaines	31 décembre 2025

Objectif d'accessibilité	Propriétaire de l'action	Date cible d'achèvement
collaboration des objectifs dans l'ensemble de la Société.		
Examiner les politiques et procédures existantes en considérant l'accessibilité, la diversité et l'inclusion et élaborer et mettre en œuvre des plans d'action pour surmonter les obstacles constatés.	Ressources humaines	31 décembre 2025
Créer un plan d'entreprise pluriannuel pour l'accessibilité, la diversité et l'inclusion.	Ressources humaines	31 décembre 2021
Réviser les politiques et procédures de la LAPHO afin d'y intégrer des pratiques de langage clair dans la mesure du possible.	Ressources humaines	31 décembre 2020
Créer un portail Intranet avec des ressources liées à l'accessibilité à l'usage des employés, en vue de garantir l'accessibilité des informations, des communications, des biens, des services et des installations.	Communication d'entreprise et ressources humaines	31 décembre 2021
Examiner chaque année le plan pluriannuel d'accessibilité et l'état des objectifs d'accessibilité, en consultation avec les membres de la communauté des personnes handicapées.	Comités consultatifs sur l'accessibilité des ressources humaines et/ou des entreprises	Annuellement
Préparer des mises à jour annuelles de l'état de l'accessibilité décrivant ce qui a été fait pour répondre aux exigences de conformité de la LAPHO et aux objectifs d'accessibilité de la Société immobilière du Canada indiqués dans le plan d'accessibilité pluriannuel.	Ressources humaines	Annuellement
Mettre à jour le plan d'accessibilité pluriannuel au moins tous les cinq ans, en consultation avec des personnes handicapées.	Comités consultatifs sur l'accessibilité des ressources	31 décembre 2025

Objectif d'accessibilité	Propriétaire de l'action	Date cible d'achèvement
	humaines et/ou des entreprises	
Déposer des rapports de conformité à la LAPHO en fonction des délais fixés dans la LAPHO.	Ressources humaines	31 décembre 2020 , 2023

Formation

La Société s'engage à veiller à ce que ses employés reçoivent une formation sur les lois fédérales et provinciales applicables en matière d'accessibilité et de droits de l'homme (p. ex. en Ontario, une formation sera dispensée sur la LAPHO et le contenu du *Code des droits de la personne de l'Ontario* en ce qui concerne les personnes handicapées). En outre, une formation sera dispensée sur les politiques et procédures d'accessibilité de la Société immobilière du Canada, dès que possible après l'embauche. Des formations d'appoints sont dispensées lorsque des modifications sont apportées à la législation sur l'accessibilité ou aux politiques et procédures de la Société en matière d'accessibilité.

La Société s'assure également que les personnes qui fournissent des produits ou des services au nom de la Société ou qui participent à l'élaboration ou à l'approbation des politiques de la Société ont reçu une formation en matière d'accessibilité similaire à celle des employés de la Société.

Objectif d'accessibilité	Propriétaire de l'action	Date cible d'achèvement
Fournir une formation d'appoint mise à jour sur les procédures d'urgence et de sécurité pour les employés.	Ressources humaines	31 décembre 2021
Veiller à ce qu'une formation d'appoint soit dispensée à tous les employés et bénévoles, y compris des informations sur la mise à jour de la LAPHO et des politiques, procédures, plans et ressources en matière d'accessibilité.	Ressources humaines	31 décembre 2021
Fournir une formation sur la LAPHO à tous les membres du comité d'accessibilité de la Société, y compris sur les politiques, les procédures et le mandat du comité.	Membres du comité d'accessibilité et/ou ressources humaines	31 mars 2021
Fournir une formation sur la création d'informations et de communications accessibles à tous les créateurs de contenu de la Société immobilière du Canada.	Ressources humaines et/ou communication d'entreprise	31 décembre 2021
Sensibiliser la Société immobilière du Canada à la manière de considérer les politiques, les procédures,	Communication d'entreprise et/ou	31 décembre 2021

Objectif d'accessibilité	Propriétaire de l'action	Date cible d'achèvement
les programmes et les services dans une optique d'accessibilité, de diversité et d'inclusion.	ressources humaines	
Intégrer l'accessibilité dans les programmes généraux de promotion de la santé sur le lieu de travail et dans les programmes et événements de formation et de développement.	Ressources humaines	31 décembre 2025
Continuer à explorer les possibilités de sensibilisation et d'éducation en matière d'accessibilité pour les employés et les bénévoles de la Société immobilière du Canada.	Ressources humaines	Annuellement

Service à la clientèle

La Société s'engage à fournir ses biens et services d'une manière qui respecte la dignité et l'indépendance des personnes handicapées. La Société s'engage également à veiller à fournir aux personnes handicapées des services intégrés et équitables et à leur donner accès à leurs biens et services au même endroit et de la même manière que le reste de la population.

Objectif d'accessibilité	Propriétaire de l'action	Date cible d'achèvement
Créer des programmes et des services qui répondent aux besoins des personnes servies par la Société immobilière du Canada.	Comité consultatif des employés et/ou ressources humaines	31 décembre 2023
Améliorer les processus d'engagement communautaire afin de favoriser des possibilités plus grandes, plus accessibles, plus variées et plus inclusives pour assurer une participation et une satisfaction accrues de la population à l'égard des programmes, des biens, des services et des installations de la Société immobilière du Canada.	Communication d'entreprise et/ou immobilier	31 décembre 2023

Information et communication

La Société s'est engagée à rendre l'information et les communications accessibles aux personnes handicapées. Elle s'est notamment engagée à veiller à ce que les employés et le public aient accès aux informations imprimées et en ligne, y compris les informations sur les situations d'urgence et la sécurité et le contenu des sites Web. La Société s'engage également à faire tout son possible pour fournir les informations dans les autres formats demandés par les personnes handicapées.

Objectif d'accessibilité	Propriétaire de l'action	Date cible d'achèvement
Rendre tous les sites Web et leur contenu accessibles d'ici le 1 ^{er} janvier 2021. Il s'agit notamment de s'assurer que tous les sites Internet et le contenu du site sont conformes aux Directives sur l'accessibilité des contenus Web 2.0 de niveau AA (à l'exclusion du sous-titrage en direct et de la description audio), article 14 de la LAPHO.	Communications d'entreprise	30 juin 2021
Fournir des ressources pour s'assurer que tous les créateurs de contenu de la Société immobilière du Canada sont formés sur la façon de créer de l'information dans un format accessible (p. ex., documents Word, PowerPoint et PDF accessibles) et avec un contenu (p. ex. langage clair et terminologie appropriée).	Communications d'entreprise	30 juin 2021
Rendre publiques les mises à jour annuelles de l'état d'accessibilité et fournir ce document et d'autres documents publics d'accessibilité dans un autre format, sur demande.	Affichage sur le site Web : Communications d'entreprise; autre format : Ressources humaines	Annuellement, au plus tard le 31 décembre de chaque année

Emploi

La Société s’engage à offrir des possibilités d’emploi équitables et accessibles à tous les stades du cycle de l’emploi. Il s’agit notamment de garantir l’accessibilité des processus de recrutement et de sélection, de créer des plans d’intervention d’urgence individualisés sur le lieu de travail et de fournir des plans écrits officiels d’accommodement et de retour au travail. Tous les processus impliquent une consultation avec l’employé ou l’employé potentiel, lorsque cela est demandé. La Société s’engage également à informer tous les employés des politiques et des procédures qui soutiennent les employés handicapés.

Objectif d’accessibilité	Propriétaire de l’action	Date cible d’achèvement
Cerner et éliminer les obstacles au sein de l’organisation au moyen d’enquêtes, de réunions et de groupes de discussion.	Ressources humaines	31 décembre 2023
Disposer d’un effectif qui reflète largement la communauté dans laquelle la Société immobilière du Canada opère et fournit des biens et des services.	Ressources humaines	31 décembre 2023
Attirer et fidéliser une main-d’œuvre talentueuse, notamment en augmentant les possibilités d’emploi et autres pour les populations sous-représentées.	Ressources humaines	31 décembre 2023
Créer des possibilités de partenariat et de stage avec des organisations tierces dans la communauté.	Ressources humaines	31 décembre 2023
Veiller à ce que les demandes d’accessibilité et d’accommodement des employés soient traitées et examinées régulièrement, à la demande des employés et lors des évaluations annuelles des performances.	Ressources humaines	En continu, avec des examens annuels
Continuer à veiller à ce que les employés reçoivent en temps utile une formation sur la LAPHO et l’accessibilité, y compris des informations sur les connaissances générales relatives à la LAPHO, sur le <i>Code des droits de la personne de l’Ontario</i> et les lois sur l’accessibilité pertinentes, ainsi que sur l’accessibilité de la Société immobilière du Canada	Ressources humaines	En continu, avec des examens annuels

Objectif d'accessibilité	Propriétaire de l'action	Date cible d'achèvement
et les politiques connexes nécessaires pour que le personnel puisse remplir ses fonctions de manière efficace et inclusive.		

Environnement bâti ou conception des espaces publics

La Société s'engage à veiller, dans la mesure du possible, à ce que les environnements bâtis et les espaces publics nouvellement construits ou réaménagés soient conçus de manière à prendre en compte la prévention ou l'élimination des obstacles.

Les modifications imprévues des espaces publics existants pour correspondre aux normes sont à la discrétion de la Société (y compris les réparations d'urgence ou les modifications forcées qui n'ont pas été prévues ou planifiées).

Objectif d'accessibilité	Propriétaire de l'action	Date cible d'achèvement
Continuer à améliorer la signalisation et l'information.	Communication d'entreprise et/ou immobilier	31 décembre 2023
Mettre à jour les modèles d'appel d'offres pour y inclure des directives spécifiques d'accessibilité, si possible, afin de garantir que les environnements bâtis et les espaces publics nouvellement construits ou réaménagés sont exempts d'obstacles relevés.	Juridique et/ou immobilier	31 décembre 2022
Communiquer avec la communauté en vue d'une consultation publique plus importante et d'une participation plus importantes de divers membres de la communauté, y compris les personnes handicapées, lors de la conception et du développement des environnements bâtis et des espaces publics.	Communication d'entreprise et/ou immobilier	En continu, avec des examens annuels

Communication du plan

Le plan pluriannuel d'accessibilité 2020-2025 sera partagé avec le personnel de la Société immobilière du Canada et l'ensemble de la communauté. Le plan sera disponible sur le site Web de la Société à l'adresse <https://fr.clc.ca/options-d%E2%80%99accessibilit%C3%A9> et sur demande du responsable des ressources humaines. Tous les efforts seront faits pour fournir le document d'autres formats sur demande.

Nous joindre

Rose Crisostomo, LRHA
Gestionnaire des ressources humaines
Société immobilière du Canada limitée
Téléphone : 416 214-1255
Courriel : RCrisostomo@clc.ca